



Formation Perfectionnement

Chargé(e) de projet Transformation Numérique

Bienvenue dans le programme de perfectionnement Chargé(e) de projet Transformation Numérique, composé de 6 parcours de formation, d'une durée totale de 61 heures.

Ce programme de perfectionnement est accessible en ligne pendant 6 mois, 24H/24 en illimité.

Le ou la chargé(e) de projets de transformation numérique intervient en prise directe avec la direction de sa structure (entreprise, association, organisme public ou parapublic). Le chargé de projet de transformation numérique doit percevoir les risques liés à l'ubérisation de son secteur. Il doit avoir une vision globale des enjeux, opportunités et risques liés au projet.

Les missions du chargé de projet de transformation numérique, une fois les menaces et opportunités détectées, sont :

- détermination d'un plan d'actions de la transformation numérique de la structure ;
- organisation de la maîtrise d'œuvre du projet de transformation numérique ;
- pilotage du projet, reporting à la direction générale, modifications du plans d'actions si nécessaire ;
- mesure des résultats ;
- gestion de son équipe projet.

Objectifs :

Trois objectifs à ce programme de formation pour le chargé de projet de transformation numérique :

- apprendre à gérer un projet ;
- former au digital et à la transformation numérique des entreprises ;
- former à la réorganisation du commercial, de la comptabilité, des achats, etc.

Prérequis à la formation :

Bonne connaissance du fonctionnement des entreprises

Public visé :

- Managers ayant une expérience polyvalente et voulant se spécialiser dans la transformation numérique
- Dirigeants d'entreprises ne voulant pas laisser passer le train du numérique sans monter dedans

Experts formateurs :

Les experts qui ont enregistré les formations du programme Chargé(e) de projet de transformation numérique sont des spécialistes du marketing, du digital, des réseaux sociaux et des consultants spécialisés en commerciale, achats, comptabilité, etc.

Contenu de la formation :

Ce programme de perfectionnement est composé de 6 parcours de formation, validés par 4 examens réalisés en ligne, effectués lorsque l'apprenant a étudié au moins 70% d'un parcours de formation. La correction des tests est automatique et donne lieu à la délivrance d'une note.

L'attestation de formation mentionne les titres des parcours de formation étudiés à 70% et les notes obtenues aux examens.

- Je gère mes projets
- J'organise l'entreprise avec le digital
- J'augmente les ventes avec le digital
- Je digitalise l'organisation de mon entreprise
- Je transforme l'entreprise avec le digital
- J'optimise la tenue de ma comptabilité

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Ce programme de perfectionnement est accessible pendant 6 mois.

Temps formation vidéo : 43 heures

Temps examen : 6 heures

Temps de travail personnel : prises de notes, recherches complémentaires, préparation des examens : 2 heures par parcours, soit 12 heures

TEMPS TOTAL PROGRAMME Chargé de projet de transformation numérique : 61 heures

Prix :

760 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

WWW.FORCES-LMS.COM

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur **Email : commercial@forces.fr** ou pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>